

Autodiagnostic de la présence des conditions organisationnelles favorables à l'implication des proches

Objectif

Cet exercice vise à soutenir l'évaluation de la présence des conditions organisationnelles favorables à l'implication des proches dans un milieu ainsi que la détermination d'améliorations à mettre en place à court terme.

Consignes

Indiquez dans le tableau dans quelle mesure les conditions organisationnelles suivantes sont présentes dans le service en santé mentale dont vous êtes responsable. Ensuite, répondez aux deux questions à la page 2. Pour vous aider dans votre réflexion, consultez le résumé de chacune de ces conditions organisationnelles aux pages 3 et 4 ou reportez-vous directement au *Guide de bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale : considérer, intégrer, outiller* ([en ligne](#)).

Échelle de notation

- 1 : Absente
- 2 : Présente de manière très inégale
- 3 : Présente dans la majorité des équipes
- 4 : Présente et solidement implantée

Conditions organisationnelles	1	2	3	4
1. Prendre position sur l'implication des proches				
2. Déterminer et appliquer des normes de pratique				
3. Offrir des outils et des environnements de travail facilitants				
4. Offrir une formation de base et continue				
5. Offrir un soutien clinique				
6. Coordonner la gestion du changement dans l'organisation				
7. Maintenir et renforcer les liens avec les partenaires				
8. Contribuer à la lutte contre la stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale				

Questions

Question 1 : Dans votre service, quelles seraient la ou les conditions organisationnelles à renforcer en priorité?

Question 2 : Quelles actions pouvez-vous poser à moyen terme en ce sens?

Rappel des conditions organisationnelles

Pour obtenir une description complète des conditions, consultez le *Guide de bonnes pratiques pour l'implication des proches en santé mentale : considérer, intégrer, outiller* <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003699>.

1. Prendre position sur l'implication des proches

Objectif : Créer un cadre dans lequel les interventions visant à établir un partenariat avec les proches sont approuvées et favorisées par l'établissement.

Exemples : Préparer un document officiel selon lequel les proches sont des partenaires légitimes, égaux et contributifs dans le processus de rétablissement et qui précise les rôles et les responsabilités des intervenants envers les proches. Prôner l'importance du savoir-être de l'intervenant envers les proches.

!! Attention : S'assurer que cette prise de position soit connue, adoptée et soutenue par tous les échelons de gestion.

2. Déterminer et appliquer des normes de pratique

Objectif : Systématiser et encadrer la mise en œuvre de pratiques favorisant l'implication des proches dans l'établissement.

Exemples : Établir des indicateurs de performance et des cibles à atteindre pour chaque norme, et en faire le suivi en équipe pour rendre compte de la mise en œuvre et des défis rencontrés.

!! Attention : Tenir compte des particularités des différents secteurs d'intervention dans la détermination de ces normes.

3. Offrir des outils et des environnements de travail facilitants

Objectif : Soutenir le travail des intervenants auprès des proches.

Exemples : Consulter les intervenants pour déterminer les outils et les aménagements à l'environnement nécessaires. Simplifier la navigation dans le dossier de la personne pour qu'il soit facile d'y repérer le nom et les coordonnées des proches en cas de besoin ainsi que l'information sur le consentement et le partage de renseignements confidentiels. Utiliser des outils pour l'intervention avec les proches. Rendre disponibles des salles où l'intervenant peut rencontrer les proches pour discuter.

!! Attention : Considérer différentes options de technologie et d'aménagement des locaux. Réfléchir aux différentes options possibles.

4. Offrir une formation de base et continue

Objectif : Améliorer les connaissances et le sentiment de compétence des intervenants et des gestionnaires cliniques de l'organisation.

Exemples : Former les gestionnaires afin qu'ils soutiennent leur équipe dans l'adoption des bonnes pratiques cliniques. Rendre certaines formations obligatoires pour tous les employés, y compris les médecins et les psychiatres. Prendre en compte les particularités de certains secteurs d'intervention dans la création des formations.

!! Attention : Prévoir des modalités de formation adaptées à un contexte de roulement de personnel élevé.

5. Offrir un soutien clinique

Objectif : Soutenir les intervenants dans la pratique clinique visant à impliquer les proches.

Exemples : S'assurer que le soutien aux proches est abordé lors des rencontres cliniques. Nommer dans chaque équipe un mentor responsable de soutenir ses collègues. Accompagner les nouveaux employés dans la mise en place des bonnes pratiques.

!! Attention : Mettre à profit l'expérience d'un pair aidant famille pour soutenir les intervenants.

6. Coordonner la gestion du changement dans l'organisation

Objectif : Assurer la gestion du changement de pratiques auprès des différents acteurs impliqués et dans les différents secteurs d'activité en santé mentale.

Exemples : Nommer dans l'organisation des personnes responsables des tâches liées à la gestion du changement de pratique.

!! Attention : Envisager la participation de représentants des proches et des personnes ayant un trouble mental dans la coordination du changement.

7. Maintenir et renforcer les liens avec les partenaires

Objectif : Assurer les liens et la continuité des pratiques avec les organismes qui interviennent auprès des proches.

Exemples : Répertorier les ressources de soutien dans la communauté et établir des partenariats avec elles. Mettre en place des méthodes de référence entre les partenaires.

!! Attention : S'assurer de communiquer régulièrement avec les partenaires des réseaux public et communautaire afin d'harmoniser les différentes manières de soutenir et d'impliquer les proches.

8. Contribuer à la lutte contre la stigmatisation associée aux problèmes de santé mentale

Objectif : Réduire les conséquences de la stigmatisation sur les proches et susciter la volonté des proches de devenir des partenaires du RSSS.

Exemples : Discuter en équipe des principaux préjugés véhiculés par les intervenants à propos de l'implication des proches afin de réduire les idées reçues et de changer les croyances. Diffuser de l'information aux intervenants pour réduire les fausses croyances.

!! Attention : S'assurer d'avoir des stratégies efficaces pour lutter contre la stigmatisation.